



Assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire du 22 juin 2023

Résultats du vote des Résolutions

Capital social : 39.977.217,00 euros

Nombre total d'actions composant le capital : 17.767.652 actions

Nombre d'actions ayant droit de vote : 17.617.686 actions

	Nombre	Actions	Voix
Actionnaires présents	3	12.069.836	24.079.375
Pouvoirs au Président	1	50	50
Actionnaires représentés	0	0	0
Votes par correspondance	23	4.460.055	4.460.055
Total	27	16.529.941	28.539.480

Quorum (%)	93,826%
-------------------	----------------

Résolutions	Vote pour		Vote contre		Abstention		Résultat du vote
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	
Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire							
1ère résolution : Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus aux Administrateurs	28.401.480	99,52%	138.000	0,48%	0	0%	Adoptée
2ème résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022	24.401.480	99,52%	138.000	0,48%	0	0%	Adoptée
3ème résolution : Approbation des dépenses et charges visées au 4 de l'article 29 du Code général des impôts	28.539.480	100%	0	0%	0	0%	Adoptée
4ème résolution : Affectation du résultat de l'exercice	28.539.480	100%	0	0%	0	0%	Adoptée
5ème résolution : Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce	28.539.480	100%	0	0%	0	0%	Adoptée
6ème résolution : Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce	26.829.350	94,01%	1.710.130	5,99%	0	0%	Adoptée

Résolutions	Vote pour		Vote contre		Abstention		Résultat du vote
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	
Résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire							
7ème résolution : Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, soit l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	25.536.229	89,48%	3.003.251	10,52%	0	0%	Adoptée
8ème résolution : Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public	25.226.499	88,39%	3.312.981	11,61%	0	0	Adoptée
9ème résolution : Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par voie d'offre visée à l'article L.411-2 1° du Code monétaire et financier et dans la limite de 20% du capital social par an avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires	25.226.149	88,39%	3.313.331	11,61%	0	0%	Adoptée
10ème résolution : Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires	25.226.149	88,39%	3.313.331	11,61%	0	0%	Adoptée

Résolutions	Vote pour		Vote contre		Abstention		Résultat du vote
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	
11ème résolution : Autorisation à donner au Conseil d'administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas	25.226.279	88,39%	3.313.201	11,61%	0	0%	Adoptée
12ème résolution : Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration, à l'effet de décider une augmentation du capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise conformément aux dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du Travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée au profit des salariés de la Société	28.499.480	99,86%	40.000	0,14%	0	0%	Adoptée
13ème résolution : Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions	25.226.629	88,39%	3.312.851	11,61%	0	0%	Adoptée
14ème résolution : Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances	27.608.680	96,74%	930.800	3,26%	0	0%	Adoptée
15ème résolution : Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions	27.746.680	97,22%	792.800	2,78%	0	0%	Adoptée
16ème résolution : Modification de l'article 23 des statuts de la Société	28.539.480	100%	0	0%	0	0%	Adoptée